

9 octobre 2020

Mise à jour # 4 - Composante C Montréal - Informations sur l'examen reprogrammé

Comme vous le savez probablement maintenant, Trois-Rivières a été transformée en zone rouge par le gouvernement du Québec hier après-midi. Cela signifie maintenant que, sans exemption écrite, nous ne sommes plus autorisés à administrer notre examen à Trois-Rivières.

Le CCEB continue de travailler en étroite collaboration avec l'OCQ dans nos efforts combinés pour obtenir une exemption qui nous permettrait de tenir nos examens au Québec. Nous vous demandons de patienter davantage en attendant une réponse du gouvernement à notre demande d'exemption.

Les candidats peuvent s'attendre à recevoir d'autres directives d'ici le mercredi 14 octobre 2020.

Nous travaillons simultanément pour préparer plusieurs différents plans d'urgence alors que nous surveillons les restrictions liées à la COVID-19 dans tout le pays, qui sont toutes totalement hors du contrôle du CCEB. Cette situation sans précédent exige que nous restions tous patients et flexibles alors que nous surmontons les obstacles associés à une vie vécue à l'ombre d'une pandémie mondiale.

Nous comprenons que c'est frustrant. Sachez que l'équipe du personnel du CCEB et l'OCQ travaillent ensemble pour trouver une solution.

Que dois-je faire maintenant?

Si vous préférez reporter votre examen de la Composante C à l'administration de l'examen en février, vous pouvez envoyer un courriel à exams@cceb.ca et demander un remboursement complet.

Nous nous engageons à communiquer de manière transparente et simultanée avec tous les candidats concernés en temps opportun.

Veillez lire attentivement tous les courriels que vous recevez du CCEB et assurez-vous que toute information concernant l'examen du CCEB vient directement du CCEB afin d'en garantir l'exactitude.